



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

GRANDE CAUSE NATIONALE
30 J'GE!
CHAQUE JOUR!

TENNIS DE TABLE

CHAMPIONNAT NATIONAL «A»



18
et **19**
mai
2024



GUÉRET (23)

Complexe Sportif Léo Lagrange

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Les mots d'accueil | page 3 à 4 |
| Bienvenue en Creuse / Contact | page 5 |
| Accueil | page 6 |
| Lieu de la compétition | page 7 |
| Plan du Site et du gymnase | page 8 et 9 |
| Le programme | page 10 et 11 |
| Règlement technique | page 12 à 20 |
| Les modalités d'engagements | page 21 |
| Comment venir à Guéret | page 22 et 23 |
| Liste des hébergements et pharmacies | page 24 à 26 |
| Activités et tourisme sur Guéret | page 27 et 28 |
| Projet de la CNS - Grande collecte | page 29 à 31 |
| Développement durable | page 32 |
| Avec le soutien | page 33 et 34 |



LE MOT DU PRESIDENT DE L'UFOLEP NATIONALE



Le tennis de table est une activité importante à l'Ufolep et elle est faite d'une belle histoire faite de femmes et d'hommes qui ont beaucoup donné, souvent bénévolement pour agir sur nos règlements, la relation avec les clubs, nos compétitions, la formation des juges, des cadres... Je tiens à remercier les organisateurs et organisatrices de cette belle finale A à venir dans la Creuse à Guéret. Merci aux bénévoles et salarié.es du comité Ufolep 23 qui sont des spécialistes de l'organisation des épreuves nationales après notamment le Super Trophée de France 2023. Merci aux bénévoles du club qui préparent depuis des mois l'accueil des délégations avec sérieux et engagement. Je sais aussi que nous pourrons compter sur le travail de la commission nationale sportive et les officiels qui vont juger durant cette finale.

En résonance avec les Jeux Olympiques et paralympiques, «L'UFOLEP, Terre d'égalité», fil rouge de la saison 2023/2024, sera le marqueur de tous nos événements UFOLEP qu'ils soient locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Notre slogan « Tous les sports autrement » et notre engagement s'inscrivent chaque jour dans nos actions qui vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente. Nous voulons être une fédération sportive accueillante, bienveillante, engagée. Chaque adhérente et adhérent UFOLEP doit pouvoir pratiquer en loisir, faire de la compétition, se former, participer à nos rassemblements, s'investir dans nos associations.

Au cœur de cette égalité, l'Ufolep innove et engage de nombreux travaux autour de la question du genre, des identités, des transitions et de la liberté, très inspirée par notre implication dès 2018 autour des Gay games et de la Fondation F.I.E.R. Nous serons présents à la Maison des Fiertés des Jeux Olympiques et paralympiques.

La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous devons veiller à l'épanouissement de chacun et chacune de nos adhérent.e.s. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive.

Toutes nos différences doivent être accueillies et respectées.

Chacun et chacune trouve sa place à l'UFOLEP tel.le qu'il ou elle est à tous les âges de sa vie, respecté.e pour ce qu'il ou elle est.

Arnaud JEAN
Président National

LE MOT DE LA PRESIDENTE L'UFOLEP REGIONALE



C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons en Nouvelle-Aquitaine, et plus particulièrement à Guéret dans la Creuse, pour ce Championnat National A de Tennis de Table, les 18 et 19 mai prochain.

Je tiens à remercier tout particulièrement le club support à l'organisation de cette manifestation et ses bénévoles, le comité départemental de la Creuse et bien évidemment la commune et les différents partenaires pour l'aide apportée (que ce soit technique avec la mise à disposition d'infrastructures ou de matériel, ou financier), qui vont mettre en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Je suis certaine que ce rassemblement national sera une belle réussite sportive, tant par votre présence, sportives et sportifs, dans le respect des règles mais avec toute la convivialité de notre belle région.

Sandrine MANET
Présidente du Comité Régional UFOLEP Nouvelle-Aquitaine.

LE MOT DE L'UFOLEP DEPARTEMENTALE CREUSE



Le tennis de table, appelé aussi ping-pong, est une activité de loisir qui trouve ses origines dans l'Angleterre de la fin du XIXe siècle. Sa pratique en loisir est reconnue pour contribuer à la diminution du stress et améliorer la qualité de vie, en particulier dans certains types de handicaps. A l'intérieur même des start-ups, ou bien à l'université, le tennis de table est une activité très largement répandue.

Mais durant ce week-end des 18 et 19 mai 2024, nous parlerons bien de compétition puisque l'Ufolep de la Creuse organise pour la quatrième fois une rencontre nationale!

Je compte toutefois sur l'engagement de l'ensemble des participants pour que les valeurs que sont la solidarité, le fair-play, le civisme, la laïcité et la citoyenneté soient omniprésentes tout au long de ces deux journées.

Je tiens à remercier tout(te)s les participant(e)s et leurs accompagnateur(rice)s, la ville de Guéret et l'ensemble de nos partenaires, ainsi que les équipes de bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Aujourd'hui, il est pratiqué par plus de 260 millions de personnes dans le monde et est devenu un sport olympique depuis 1988. Alors, que vous l'appeliez ping-pong ou tennis de table, c'est un jeu qui continue de captiver les joueurs du monde entier!

Delphine VIDAL
Présidente du Comité Départemental l'Ufolep Creuse.

BIENVENUE EN CREUSE

L'Ufolep Nationale,
La Commission Nationale Sportive,
Le Comité Régional Ufolep,
Le Comité Départemental Ufolep de la Creuse,
La Commission Technique Départemental de Tennis de Table
Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine,
Le Conseil Départemental de la Creuse,
La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret,
La Ville de Guéret,
Ainsi que tous nos partenaires et bénévoles
Sont heureux de vous accueillir
pour le Championnat National Tennis de Table UFOLEP A 2024

CONTACTS

Comité Départemental UFOLEP de la Creuse

12 rue de Londres

23 000 GUERET

05.44.30.07.96 ou secretariat.ufolep23@orange.fr



Amis de l'École Laïque

Président de la section TDT

jean-marc.escalle@wanadoo.fr

06.66.61.40.73

<https://tt.aelgueret.fr/>





ACCUEIL

Les amis de l'Ecole Laïque section TDT
et le Comité Départemental UFOLEP Creuse
sont heureux de vous accueillir

Le samedi 18 et Dimanche 19 mai 2024

Au Complexe Sportif Léo Lagrange
Rue Jean Bussière 23000 GUERET

La permanence sera assurée au bureau d'accueil (entrée complexe):

Le samedi 18 mai 2024 à partir du 08h00

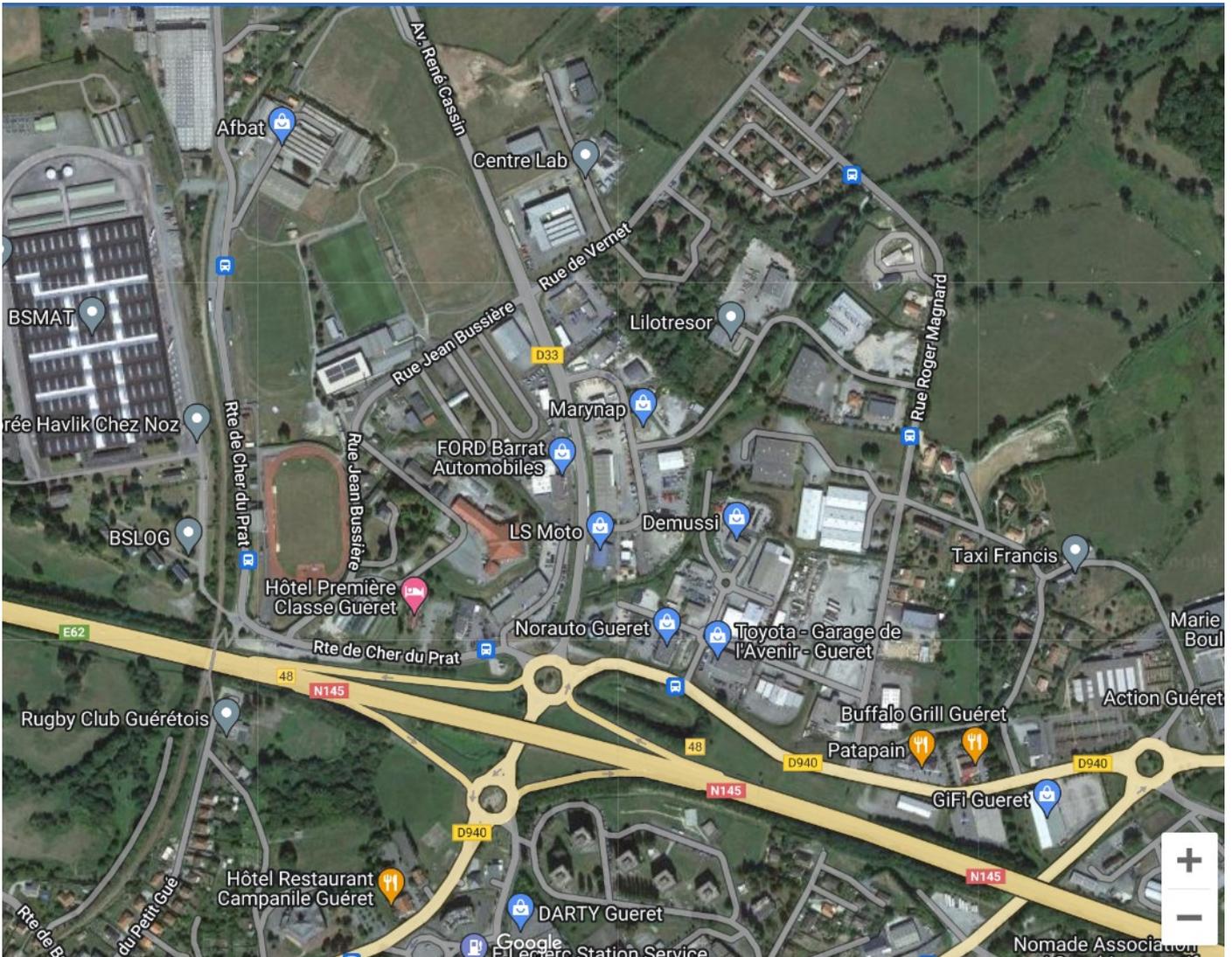
Dès leur arrivée, les pongistes devront se présenter au bureau d'accueil
pour :

Se faire pointer et retirer la pochette contenant tous les renseignements
pratiques (horaires, restauration,...) ainsi que tous les renseignements
utiles pour que leur séjour soit agréable.

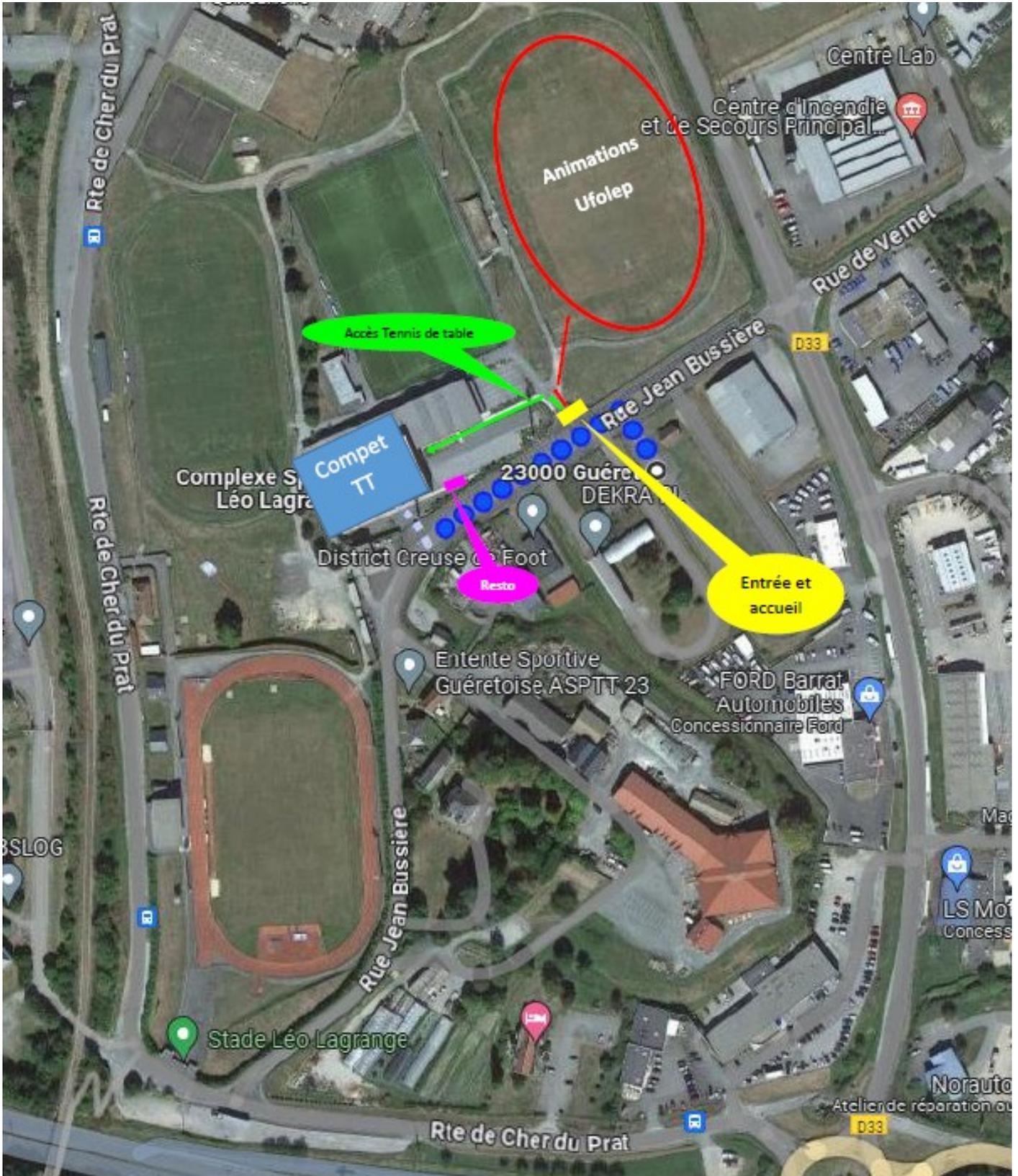
Un service de restauration et de buvette sera assuré tout le weekend

LIEU DE LA COMPÉTITION

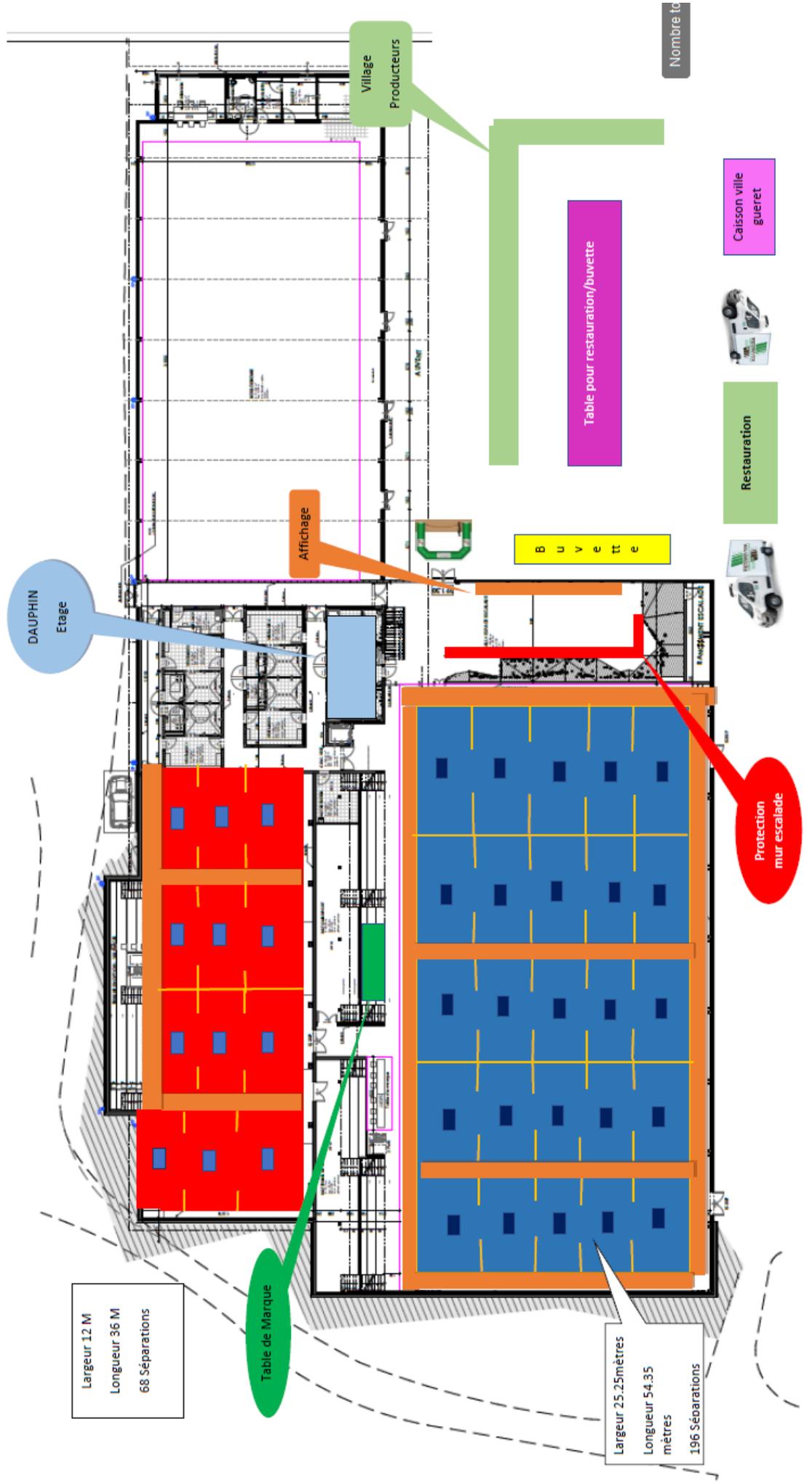
Au complexe sportif Léo Lagrange
Rue Jean Bussièrre
23 000 GUERET



PLAN DU SITE



PLAN DU GYMNASE



LE PROGRAMME

Vendredi 17 mai 2024:

16h30 - 17 h Accueil

16h30 - 20h Accueil des représentants .es de délégations

18h - 19h Tirage au sort des Coupes Nationales

Samedi 18 mai 2024 :

17h30 - 14h Accueil des représentants.es des délégations et des pongistes

7h45 Appel des équipes

8h - 12h Début des coupes Nationales

12h30 Finales Coupes Nationales et 3ème et 4ème

13h30 Cérémonie protocolaires des Coupes Nationales

12h - 13h30 Restauration à la buvette

À partir de 13h Début des critérium National

Dimanche 19 mai 2024 :

8h00 Compétitions Nationales : Tableau simples et doubles

8h30 Début des 1/4 de finales

10h Début des 1/2 finales

12h Réception officielle

12h - 13h30 Restauration buvette

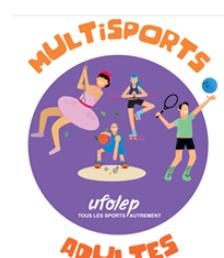
14h Début des finales

17h Cérémonie protocolaire

Le matchs étant lancés en continu la présence des pongistes est obligatoire 30 minutes avant l'horaire prévu



L'UFOLEP Creuse vous propose un programme pour toute la famille





Voici l'ensemble des animations
proposées en parallèle des rencontres
Tennis de table, pour faire profiter
petits et grands

Animations sportives



- Zumba : de 16h à 18h le samedi et le dimanche
- Initiation à la pétanque et au molky
- Pana foot, Streetwort out et cross fit
- Bubbles/Bumpers
- Parcours de motricité
- Arts du cirque
- Plateau VTT - draisienues et vélo cadre bas

Animations artistiques

- Un stand maquillage (à confirmer)
- Un stand photo (à confirmer)
- Un concours meilleurs dossards



wfolep

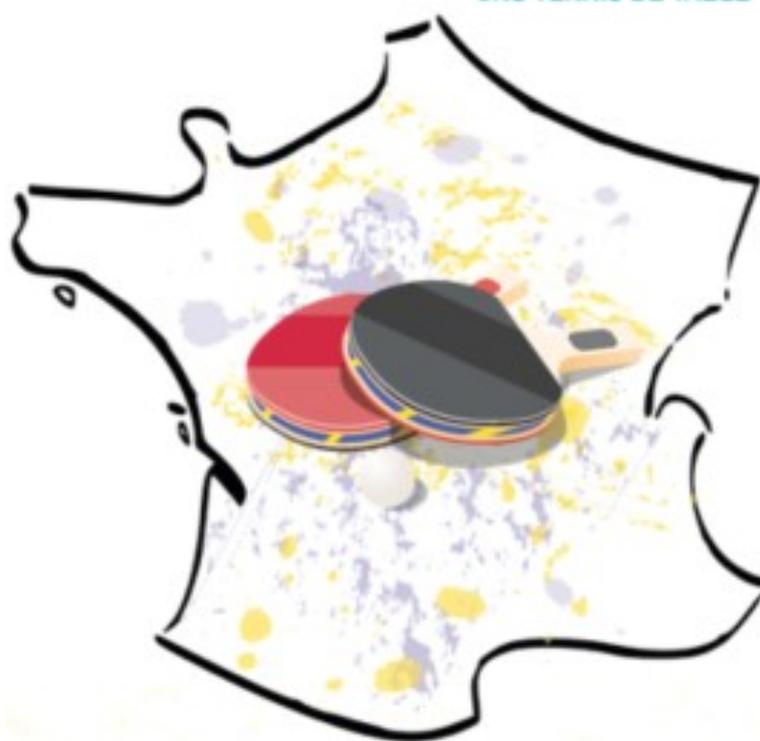
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

REGLEMENTS DES COMPÉTITIONS NATIONALES A DE TENNIS DE TABLE

Saison 2023/2024

Version 27/10/2023

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
CNS TENNIS DE TABLE



REGLEMENTS DES COMPÉTITIONS NATIONALES A DE TENNIS DE TABLE

Saison 2023/2024

Coupes nationales « A » Individuels et doubles « A »

EXPOSÉ

La Commission Nationale organise les épreuves à finalités nationales ci-dessous :

- **Individuels et doubles « A »** ouverte à tous les licenciés UFOLEP de plus de 11 ans qu'ils soient à simple ou multiple appartenance, délégataire ou autres affinitaires.
- **Les Coupes nationales « A »** compétition par équipes ouverte à tous les licenciés UFOLEP de plus de 11 ans qu'ils soient à simple ou multiple appartenance, délégataire ou autres affinitaires.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- * En principe le week-end de la Pentecôte.
- * En cas d'annulation la CNS redonnerait priorité au département concerné pour la réalisation de celle-ci l'année suivante.
- * Toute inscription, en coupes, en individuel ou en double doit obligatoirement être faite par le responsable de région ou de zone régionale sur la plateforme nationale.

CHAMPS D'APPLICATION

Le présent règlement est applicable par l'ensemble des délégations UFOLEP participantes aux épreuves concernées.

Les demandes d'aménagements potentiels, concernant la mise en œuvre d'une partie spécifique de ces règlements devront être formulées et argumentées par écrit, via le comité départemental ou régional, auprès de la CNS tennis de table avec copie à l'UFOLEP Nationale.

LES COUPES NATIONALES A

L'organisation des phases nationales est confiée à un département qui s'engage à respecter le cahier des charges fourni par la CNS.

PRESENTATION DES CATEGORIES

Les épreuves se décomposent en 3 tableaux spécifiques :

- La coupe Messieurs, réservée aux adultes masculins de 17 ans et plus
- La coupe Féminines, réservée aux adultes et jeunes de 11 ans et plus
- La coupe Jeunes, réservée aux jeunes garçons et filles de 11 ans à 16 ans

REGLEMENT ET COMPOSITION DES EQUIPES

Il est rappelé que chaque joueur doit être titulaire d'une licence UFOLEP validée au moins 8 jours avant le premier tour de coupe DEPARTEMENTAL.

Les équipes peuvent comprendre 2, 3 ou 4 pongistes de la même association.

Deux disputent les simples et la composition du double peut être différente des joueurs de simple. Chaque rencontre se déroule en 5 parties (4 simples et un double).

Il est autorisé la constitution d'une équipe féminine entre des associations différentes d'un même département qui n'engage qu'une seule féminine en coupe, à condition que chacune de ces associations n'ait qu'une seule licenciée qui participe aux compétitions Nationales A (coupes, individuels).

Un joueur ayant participé au titre d'une équipe, à quelque niveau de la compétition, ne peut intégrer aucune autre équipe au cours de l'ensemble des phases qualificatives et/ou finales. Au cours des phases qualificatives tout remplacement d'un joueur ne peut se faire que par un joueur au classement égal ou inférieur.

Pour la phase finale, tout remplacement d'un joueur ne peut se faire que par un joueur ayant déjà participé à un tour d'une phase qualificative au préalable.

QUALIFICATION POUR LA PHASE FINALE

La Commission Nationale attribuera à chaque Comité Régional ou zone régionale un nombre de qualifiés pour les finales nationales. Les quotas sont diffusés sur le contact de février.

Le quota de chaque région ou zone régionale sera égal à $Q = (F * N) / T$.

- **F** est égal au nombre de places en finale.
 - **T** est égal au nombre de participants dans toute la France.
 - **N** est égal au nombre de participants dans la région.
-
- Pour le tableau adulte masculin « **F** » est égal à 16
 - Pour le tableau féminine « **F** » est égal à 8
 - Pour le tableau jeunes « **F** » est égal à 8 avec une possibilité d'être porté à 12 ou 16 si l'horaire et le nombre de tables le permettent.

Les places restantes seront attribuées aux régions ayant les plus forts restes ou se disputent lors d'un tour inter régional.

Une région ou une zone régionale ne peut avoir plus de $(F / 2) - 1$ qualifiés

Phases départementales : Elles sont organisées par les responsables départementaux suite aux informations données par les responsables d'associations et selon les modalités fixées par la Commission Technique Départementale. L'organisateur de ces échelons doit prévoir les feuilles de rencontres officielles. Les résultats de cette phase doivent obligatoirement être transmis aux responsables régionaux et nationaux.

Le premier tour des épreuves départementales devra se dérouler avant la date limite de retour des engagements fixée par la Commission Nationale selon le calendrier paru dans le bulletin national Cont@ct en début de saison. Les responsables départementaux fixeront leurs dates dans la limite précisée compte tenu des dates affinitaires réservées pour la catégorie « A ». Les résultats des épreuves devront être diffusés aux responsables régionaux et nationaux dans les plus brefs délais.

Phases régionales de zones régionales : Elles sont organisées par les responsables de zones régionales à la suite des informations données par les responsables départementaux et selon les modalités fixées par la Commission Technique Régionale. Les résultats de cette phase doivent obligatoirement être transmis aux responsables régionaux et nationaux.

Phases interrégionales : Elles sont organisées par la Commission Nationale à la suite de la publication des quotas et aux résultats des phases régionales.

Le centre organisateur de ces échelons prévoit les feuilles de rencontres officielles, les balles et les arbitres. Les engagements des équipes qualifiées pour les finales nationales devront se faire via la plateforme nationale d'inscription dans les délais indiqués par la CNS.

Le désistement d'une équipe 10 jours avant la rencontre ne donnera pas lieu à pénalité mais celle-ci ne pourra pas être repêchée.

Phases nationales :

Les engagements sur la plateforme sont faits par le responsable régional. Il envoie dans le même temps à la CNS les coordonnées (nom et téléphone) des responsables d'équipe.

Cas particulier des coupes féminines : il sera de la responsabilité du responsable régional de respecter le règlement concernant l'inscription d'une équipe de coupe composée de joueuses de clubs différents.

Déroulement des rencontres

Le tirage au sort a lieu la veille de la compétition à partir de 18h00

En cas d'absence de deux équipes qui doivent se rencontrer, le tableau sera revu.

- Avant la rencontre les capitaines d'équipe inscrivent sur la feuille de match, les noms et prénoms des joueurs participants aux simples et au double.
- Les règles de jeu sont celles en vigueur à la date des rencontres.
- Les parties se déroulent pour toutes les catégories en trois manches gagnantes de onze points avec deux points d'écart avec des balles plastiques.
- Chaque rencontre comprend quatre simples et un double, ce dernier se déroulant immédiatement après les deux premiers simples.
- Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches. Une rencontre se termine au résultat acquis.

Individuels et doubles « A »

Tableaux individuels

| Tableau | MASCULINS | Tableau | FEMININES |
|---------|--|---------|---|
| C 00 | Messieurs 65 ans et plus | | |
| C 01 | Messieurs de 55 à 64 ans | C 02 | Dames 57 et plus |
| C 03 | Messieurs de 44 à 54 ans | C 04 | Dames 44 à 56 ans |
| C 05 | Messieurs 21 à 43 ans | C 06 | Dames 21 à 43 ans |
| C 07 | Messieurs 17 à 20 ans | C 08 | Dames 17 à 20 ans |
| C 09 | Garçons 15 et 16 ans | C 10 | Filles 15 et 16 ans |
| C 11 | Garçons 13 et 14 ans | C 12 | Filles 13 et 14 ans |
| C 13 | Garçons 11 et 12 ans | C 14 | Filles 11 et 12 ans |
| C 15 | Garçons 10 ans et moins Non qualificatif pour les épreuves nationales | C 16 | Filles 10 ans et moins Non qualificatif pour les épreuves nationales |

L'âge à prendre en compte est celui obtenu dans l'année du début de saison, les joueurs et joueuses évoluent obligatoirement dans leur catégorie d'âge.

Tableaux doubles

| Tableau | | Nom du tableau | Catégories concernées |
|---------|-----------|---------------------------|--|
| C17 | MASCULIN | Doubles Messieurs | C00 / C01 / C03 / C05 / C07 |
| C18 | FEMININ | Doubles Féminines | C02 / C04 / C06 / C08 |
| C19 | FEM / MAS | Doubles Mixte | C00 / C01 / C03 / C05 / C07 C02 / C04 / C06 / C08 |
| C21 | MASCULIN | Doubles Cadets/Minimes G. | C09 / C11 |
| C22 | FEMININ | Doubles jeunes filles | C10 / C12 / C14 |
| C23 | MASCULIN | Doubles Benjamins | C13 |

Les participants aux doubles, sont les joueurs qualifiés pour les phases nationales des critères individuels. La formation des équipes de double est prioritairement régionale. Elle pourra, éventuellement, comprendre des pongistes de régions différentes pour pallier les effectifs impairs constatés, dans ce cas la CNS communiquera préalablement ces informations aux responsables des régions ou zones régionales concernées. Aucune inscription de double ne sera acceptée le jour de la compétition.

Les doubles débiteront en deux manches gagnantes de onze points avec deux points d'écart puis en trois manches à partir des QUARTS DE FINALE.

Phases qualificatives

Il est rappelé que chaque joueur doit être titulaire d'une licence UFOLEP validée au moins 8 jours avant la compétition départementale.

Les championnats individuels UFOLEP départementaux sont qualificatifs pour l'échelon régional. La participation à cette phase est obligatoire dès lors qu'elle existe. Le premier tour des épreuves départementales devra se dérouler avant la date limite de retour des engagements fixée par la Commission Nationale selon le calendrier paru dans le bulletin national Cont@ct. Les responsables départementaux fixeront leurs dates dans la limite précisée compte tenu des dates affinitaires réservées pour la catégorie « A ». A l'issue des épreuves qualificatives, le responsable de l'échelon concerné adressera par mail aux commissions Régionales concernée et à la Commission Nationale les résultats complets par catégories.

Le responsable régional ou de zone régionale communiquera à la commission nationale les effectifs ayant participé aux épreuves départementales avant la date limite fixée parue dans le bulletin national Cont@ct en début de saison. En l'absence de représentation régionale cette communication se fera par l'échelon départemental. Les délégations départementales et régionales en seront toujours informées

Les réservistes doivent être issus, comme les titulaires, des qualifications Régionales.

Les championnats régionaux ou de zone régionale UFOLEP sont qualificatifs pour l'échelon national. Dès lors que deux départements de la même région ou de la même zone régionale déclarent l'activité tennis de table, l'échelon régional ou de zone régional existe obligatoirement. La participation à cette phase est obligatoire dès lors qu'elle existe. A l'issue de l'épreuve régionale ou de zone régionale, le responsable de la compétition adressera par mail à la Commission Nationale les résultats complets par catégories avant la date d'ouverture officielle des inscriptions pour les phases nationales.

Le nombre de qualifiés aux finales nationales sera fonction des participations aux championnats départementaux UFOLEP. La détermination en incombe au juge arbitre national responsable de la compétition en respectant la règle des quotas, à savoir :

- Toute région ayant déclaré des participants dans une catégorie donnée, se verra attribuer une place aux finales nationales.
- Pour les places restant à pourvoir en fonction du tableau global retenu par la CNS, le nombre de qualifiés sera attribué en fonction de la méthode dite du « meilleur reste ». En cas d'égalité entre deux régions, il sera effectué un tirage au sort entre les régions concernées.

Dans une catégorie donnée, le nombre de places attribuées à une Région ne pourra pas dépasser la moitié moins un de l'ensemble de l'effectif retenu par la CNS lors de l'attribution des quotas. Une dérogation à cette règle pourra être appliquée soit lors des repêchages en cas de nombreux désistements dans une catégorie à faible effectif, soit en cas d'un nombre trop faible d'inscriptions.

- La participation à tous les échelons qualificatifs est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification nationale. Les quotas sont diffusés sur le contact de février.
- Les régions qui souhaiteraient disposer de places supplémentaires dans certaines catégories, devront inscrire les noms des joueurs concernés sur une liste officielle de joueurs « réservistes » au moment des engagements. Cette liste sera disponible sur la plateforme nationale d'inscription, au même titre que les confirmations d'engagements. Les places supplémentaires seront attribuées afin de pallier des désistements dans les semaines, jours qui précèdent la compétition. Le choix des joueurs se fera par rapport à des critères précis (nombre d'engagés de la région dans la catégorie concernée ...). Le choix sera effectué par la CNS.

Classement des joueurs

Le classement des joueurs pris en compte sera le classement UFOLEP. Pour les joueurs ayant une licence FFTT la Commission Nationale vérifiera la cohérence entre les deux classements. En cas de trop grande différence une explication sera demandée au responsable régional et un ajustement pourra être effectué.

Convocations et confirmations

- Aucune convocation individuelle ne sera envoyée par la Commission Nationale. Chaque département reçoit la circulaire d'organisation dès qu'elle est établie par les responsables et transmet les informations aux intéressés de son département.
- Il appartient aux seuls responsables régionaux ou à défaut départementaux, en accord avec les qualifiés, de confirmer les participations auprès du responsable national.
- Seuls les remplacements dans une même catégorie sont autorisés après la clôture des confirmations. Dans tous les cas, le remplaçant doit avoir participé au tour départemental et régional.
- Le juge arbitre en accord avec la CNS pourra procéder à des repêchages supplémentaires pour remédier à des désistements non remplacés. Ces repêchages s'effectueront sur la liste des joueurs « réservistes » inscrits préalablement sur la plateforme nationale d'engagements, ou sur la liste des joueurs issus des phases régionales ou de zone régionale du département organisateur de l'épreuve concernée.

Déroulement des rencontres individuelles

- Les règles de jeu sont celles de l'ITTF.
- Pour TOUTES les catégories individuelles les parties se déroulent en trois manches gagnantes de onze points avec deux points d'écart.
- Les rencontres se dérouleront avec des balles plastiques blanches.
- La première phase des simples se déroulera par poules. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final. Les tours suivants jusqu'à la finale se dérouleront par élimination directe
- En cas de poule unique, les quatre premiers joueurs seront qualifiés pour les demi-finales.

Juge arbitre et officiels pour la phase nationale

Ils sont désignés par :

- La Commission Nationale en fonction des besoins validés avec le comité organisateur au moment de la signature du cahier des charges de l'organisation.
- La Commission Nationale déléguera un membre chargé d'assurer la liaison avec le comité organisateur et de vérifier la conformité de l'organisation selon le cahier des charges fourni. Cette personne peut être la même que pour le suivi des finales individuelles.
- Chaque délégation devra obligatoirement fournir au moins 1 arbitre pour le déroulement de la compétition nationale
- Le département organisateur fournira obligatoirement à la table d'arbitrage minimum deux personnes pour le bon déroulement de l'organisation.
- La compétition pourra se dérouler en auto-arbitrage sauf pour les finales où des arbitres seront désignés.

Le contrôle des licences étant effectué préalablement au moment des engagements sur la plateforme nationale, un contrôle aléatoire d'identité pourra être effectué le week-end des finales nationales auprès des joueurs présents.

LES MODALITES D'ENGAGEMENT

DES SPORTIFS.VES

Droits d'engagements :

après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP nationale adressera à chaque comité régional une facture du montant des engagements :

Adultes : 15€

Jeunes : 8€

Les engagements des sportifs aux épreuves nationales de tennis de table (coupes et individuels) s'effectuent via la plateforme nationale d'engagement aux compétitions nationales UFOLEP : www.cns-webservice.org

Pour tout renseignement concernant les engagements :

M. Pierre BAYON

Responsable de la CNS Tennis de Table
cns.tennis-de-table@ufolep.org

COMMENT VENIR A GUERET

EN VOITURE: 3h55 - 378 km

PARIS

> Prendre Bd Périphérique et quitter Quai de l'Hôtel de ville, Quai des Célestins, Quai Henri IV, Voie Mazas..., puis Quai de Bercy (11 min 5,0 km)

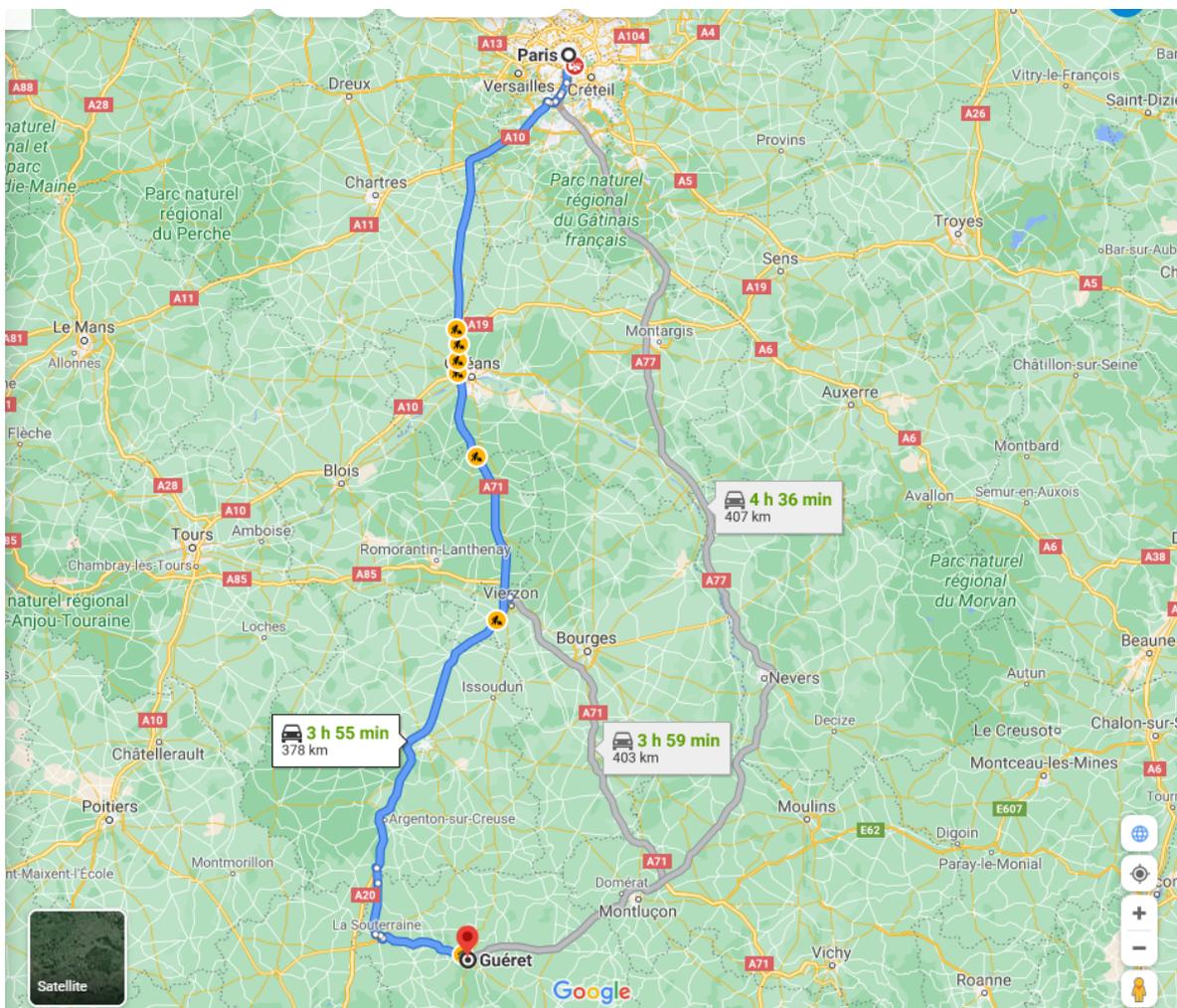
> Suivre A10, A71/E9 et A20 en direction de D36 à Parnac. Prendre la sortie 20 et quitter A20/E9. (2h58min 314km)

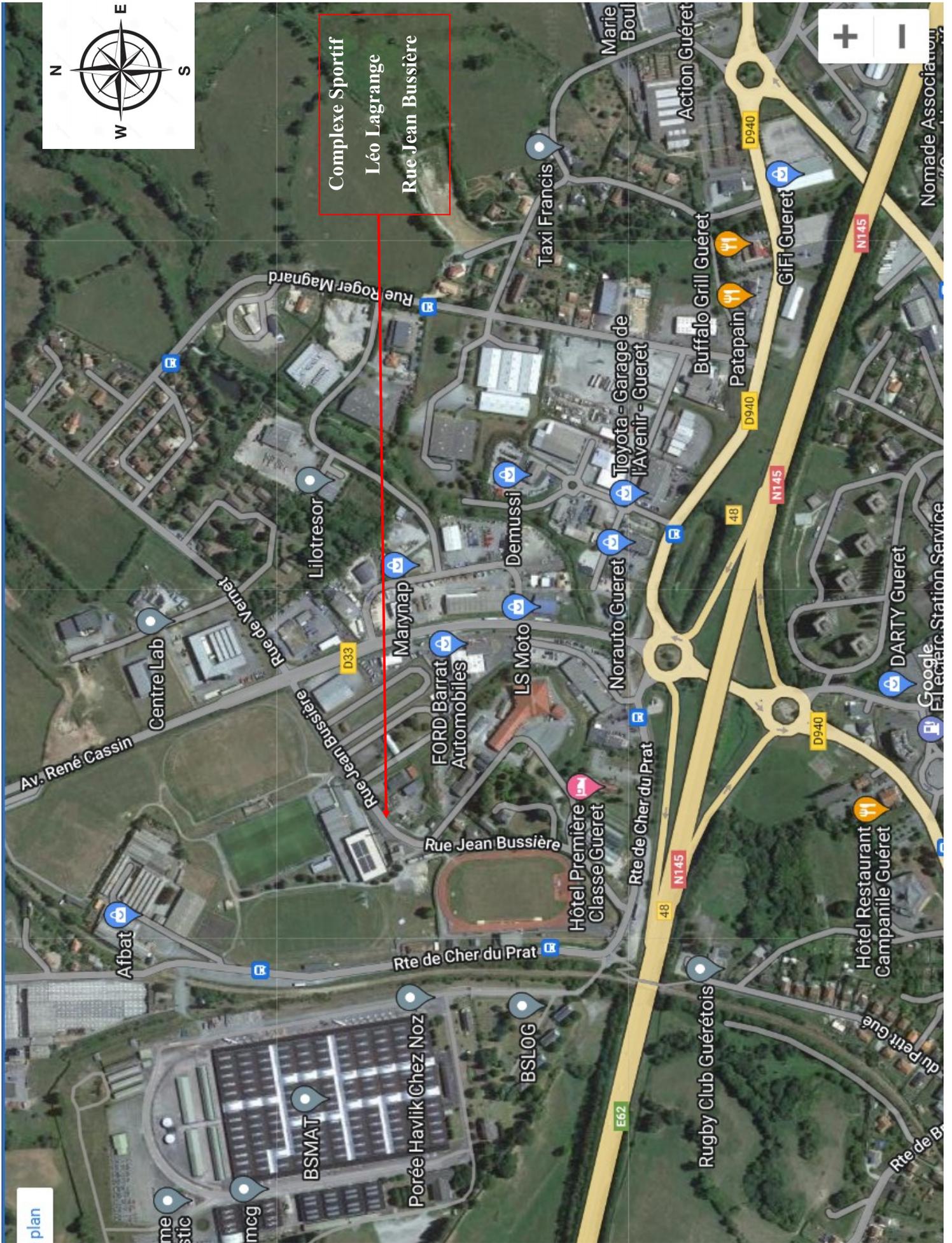
> Prendre N145 à Nouvelle-Aquitaine et quitter D5 et D1. (22min 27.3 km)

> Suivre N145 en direction Avenu René Cassin/D940 à Guéret. Prendre la sortie 48 et quitter N145 (19 min 30.8km)

>Prendre route de Cher du Prat en direction de Rue Jean Bussièrè

EN TRAIN: Environ 2h50





LES HOTELS

| Etablissement | Site web | Téléphone |
|---|---|----------------|
| Hôtel Ibis Styles Guéret | all.accor.com | 05 55 80 11 60 |
| Hôtel Campanile | https://www.campanile.com gueret@campanile.fr | 05 55 51 54 00 |
| Hôtel première classe | www.premiere-classe-gueret.fr | 05 55 41 03 26 |
| Hôtel le Pommeil à Guéret | https://www.hotel-restaurant-lepommeil-gueret.fr/ | 05 55 52 38 54 |
| Hôtel des Voyageurs à Sainte Feyre | https://www.tourisme-creuse.com/offres/restaurant-les-voyageurs-sainte-feyre-fr-732667/ | 05 55 80 00 10 |
| Hôtel les remparts à Bénévent | https://www.facebook.com/les.remparts.benevent/?locale=fr_FR | 06 73 37 45 01 |
| Hôtel le lion d'or à Ahun | | 05 55 62 40 25 |
| Hôtel Rive Gauche | https://www.hotelrivegauche87.com/ | 05 55 76 01 66 |
| Inter Hôtel De France | https://www.theoriginalshotels.com/hotels/de-france-bessines-sur-gartempe | 05 55 76 03 04 |
| Hôtel Restaurant Bellevue | https://www.bellevue87.com/ | 05 55 76 01 99 |
| Hôtel le Lion d'Or à Gouzon | https://www.logishotels.com/fr/hotel/logis-l-hostellerie-du-lion-d-or-2126?partid=661 | 05 55 62 28 54 |
| Hôtel Le Central Boussac | https://hotelcentral-creuse.com/ | 05 55 65 00 11 |
| Hôtel Joly (Dun le Palestel) | https://www.hotel-joly.com/fr | 05.55.89.23.71 |
| L'Auberge de la Fontaine aux Loups (St Sulpice le Dunois) | https://www.aubergedelafontaineauxloups.com/ | 06.58.39.87.79 |
| Hôtel Alexia La Souterraine | https://www.hotelalexia.com/ | 05.55.63.01.01 |
| Hotel restaurant le Passe Muraille (La Souterraine) | https://www.le-passe-muraille.com/ | 05.55.63.34 |
| Hôtel A La Porte Saint Jean (La Souterraine) | https://www.hotelrestaurantalaportesaintjean.com/ | 05.55.63.90.00 |
| Hotel Restaurant Jinjaud (La Souterraine) | https://www.hotel-restaurant-jinjaud.fr/ | 05.55.63.02.53 |
| Hôtel Le Chapitre à Aubusson | https://hotellechapitre.pagesperso-orange.fr/HLC%20nouveau%20avril%202016/index.html | 05 55 66 18 54 |
| Le Relais des Forêts à Blessac | https://relaisdesforets.com/ | 05 55 66 15 10 |
| Hôtel Jinjaud La Souterraine | https://www.hotel-restaurant-jinjaud.fr/hotel-souterraine | 05 55 63 02 53 |

LES GITES et CAMPINGS

| | |
|--|---|
| Gîtes Des Dauges À Ste Feyre | Jusqu'à 12 personnes https://www.tourisme-creuse.com/offres/des-dauges-sainte-feyre-fr-3585340/ 06.87.46.62.80 ou 06.74.19.31.75 |
| Gîte Le Magistral À St Christophe | Jusqu'à 12 personnes https://www.tourisme-creuse.com/offres/le-masgiral-saint-christophe-fr-4797299/ 06.03.47.35.10 |
| Gîte La Maison de Cazut À La Saunière | Jusqu'à 6 personnes https://www.tourisme-creuse.com/offres/la-maison-de-cazut-la-sauniere-la-sauniere-fr-3395278/ 06.32.16.75.73 ou 06.99.22.00.49 |
| Gîte La Maison de Rémi À St Victor en Marche | Jusqu'à 7 personnes https://www.tourisme-creuse.com/offres/la-maison-de-remi-saint-victor-en-marche-fr-809349/ 05.55.61.50.15 |
| Gîte Au Clair de Lune À St Sulpice le Guérétois | Jusqu'à 4 personnes https://www.tourisme-creuse.com/offres/au-clair-de-lune-saint-sulpice-le-gueretois-saint-sulpice-le-gueretois-fr-2628312/ 05.55.51.07.71 ou 06.80.15.32.16 |
| Domaine de La Jarrige À St Vaury | Jusqu'à 15 personnes https://www.domainedelajarrige.fr/ 06.86.54.95.17 |
| Gîte La Vieille Maison À Azat-Châtenet | Jusqu'à 7 personnes https://www.tourisme-creuse.com/offres/la-vieille-maison-azat-chatenet-azat-chatenet-fr-809553/ 05.55.61.50.15 |
| La Valette À Saint Vaury | Jusqu'à 14 personnes https://www.tourisme-creuse.com/offres/la-valette-saint-vaury-fr-809582/ 05.55.80.20.17 |
| Gîtes Le Puyraud à Fresselines | https://gite-puyraud.wixsite.com/location 2 à 10 personnes 07.88.37.28.68 ou 06.38.21.40.95 |

| | | |
|--|---|----------------------------------|
| Camping de Courtille | https://entreprisefrery.fr/gueret/ | 05 55 81 92 24 |
| Camping l'Aquarelle du Limousin À La Souterraine | https://www.camping-creuse-limousin.com/ | 05 55 63 59 71 |
| Camping de l'Age Au Bourg D'Hem | https://lebourgdhem.fr/camping/ | 05 55 62 16 57 |
| Camping La Forêt À Chénérailles | http://www.campingdelaforet23.com | 05 55 62 38 26 |
| Camping la Chevauchée à Bussière Dunoise | https://www.tourisme-creuse.com/offres/camping-la-chevauchee-bussiere-dunoise-bussiere-dunoise-fr-1102408/ | 05.87.56.00.81 06.30.69.36.70 |
| Camping du château de Poin- souze à Boussac Bourg | https://www.tourisme-creuse.com/offres/camping-du-chateau-de-poinsouze-boussac-bourg-fr-2647845/ | 05.55.65.02.21 |
| Camping La Perle à St Medard la Rochette | https://www.tourisme-creuse.com/offres/camping-la-perle-saint-medard-la-rochette-saint-medard-la-rochette-fr-3438499/ | 06.18.99.05.48 |

PHARMACIES



Pharmacie De La Marche SNC

34 av Auvergne, 23000 GUÉRET
Pharmacie

Prestations : herboristerie, phytothérapie

[Écrire un avis](#)

Ouvert jusqu'à 19h30

[E-Mail](#)

[Sites internet](#) ▾

[Plan](#)

[Afficher le n°](#)

Tél : 05 55 61 26 26

[+ de coordonnées](#)



Pharmacie De Fressanges

1 r Léon Blum, 23000 GUÉRET
Pharmacie

Prestations : herboristerie, homéopathie, phytothérapie, location de pèse-bébé, I...

[Écrire un avis](#)

Ouvert jusqu'à 19h30

[E-Mail](#)

[Sites internet](#) ▾

[Plan](#)

[Afficher le n°](#)

Tél : 05 55 52 01 66

[+ de coordonnées](#)



Pharmacie De La Grave

39 av Docteur Manouvrier, 23000 GUÉRET
Pharmacie

Prestations : herboristerie, homéopathie, phytothérapie, location de pèse-bébé, I...

[Écrire un avis](#)

Ouvert jusqu'à 12h30

[Plan](#)

[Afficher le n°](#)

Tél : 05 55 52 01 58

[+ de coordonnées](#)



Pharmacie Du Centre Commercial

44 av Berry, 23000 GUÉRET
Pharmacie

[Écrire un avis](#)

Ouvert jusqu'à 19h15

[Site internet](#)

[Plan](#)

[Afficher le n°](#)

Tél : 05 55 52 32 60

[+ de coordonnées](#)



Pharmacie Pascal

11 pl Marché, 23000 GUÉRET
Pharmacie

[Écrire un avis](#)

Ouvert jusqu'à 12h30

[Plan](#)

[Afficher le n°](#)

Tél : 05 55 52 00 84

[+ de coordonnées](#)



Pharmacie Centrale

43 pl Bonnyaud, 23000 GUÉRET
Pharmacie

Prestations : herboristerie, homéopathie, phytothérapie, location de pèse-bébé, I...

[Écrire un avis](#)

Ouvert jusqu'à 12h30

[Plan](#)

[Afficher le n°](#)

Tél : 05 55 52 00 94

ACTIVITES A PROXIMITE

LA STATION SPORT NATURE DES MONTS DE GUERET

Retrouvez une multitude d'activité de loisir de pleine nature: VTT, Canoé, Escalade, Tyrolienne, Parc aventure, Cyclotourisme, Trail, Randonnée pédestre, Randonnée équestre, Paintball, Parapente...

Réservations au 06.37.88.15.77

<http://www.gueret-tourisme.fr/Sports-de-Nature/Activites-sportives-et-de-pleine-nature/Station-Sports-Nature-des-Monts-de-Gueret>



LABYRINTHE GEANT DES MONTS DE GUERET

Voici une idée originale de sortie à faire en famille ou entre amis! Petits et grands, nous sommes persuadés que vous allez adorer vous perdre dans le plus grand labyrinthe d'Europe!

Défiiez-vous en équipe, ou lancez vous le challenge de trouver seul la sortie! Tel est ce que vous propose le labyrinthe Géant de Guéret. Pour s'orienter dans ce dédale de verdure, l'équipe du Labyrinthe met à votre disposition plusieurs thèmes de questionnaires et selon les réponses que vous apporterez, vous vous orienterez dans la bonne ou mauvaise direction.

Temps moyen pour retrouver la sortie : 1 heure

A la sortie du labyrinthe, plusieurs activités vous attendent (incluses dans le prix d'entrée): le jardin des petits géants, les jeux de société géants, 2 aquagliss, le bâtiment pédagogique, la mini-ferme, le vallon humide, le parcours de jeux d'adresse, le labyrinthe en panneaux de bois, un parcours pieds nus, un parcours de 9 jeux d'adresse (-7ans).

05.55.41.01.97 labyrinthe.geant@gmail.com

www.labyrinthe-gueret.fr



ESCAPE GAME

A l'intérieur d'une pièce vous devrez résoudre des énigmes pour parvenir à en sortir.

3 salles vous sont proposées: « Trésor des Lutins », « Dédale Antique » et « L'Antre du Professeur Labyrintus »

09.54.67.99.87 escape.gueret@gmail.com

Visitez également le site internet: www.escapegame-gueret.fr

LES LOUPS DE CHABRIERES

Devenez l'observateur privilégié du plus fascinant des prédateurs... Situé au cœur de la forêt de Chabrières, à quelques kilomètres du centre de Guéret, le parc animalier « Les Loups de Chabrières » permet de découvrir une quarantaine d'animaux dans leur milieu naturel. Pour le plaisir des familles, petits et grands tenteront de comprendre l'histoire des relations entre l'homme et le loup. Un lieu unique en Nouvelle-Aquitaine!

05.55.81.23.23 infos@loups-chabrieres.com

www.loups-chabrieres.com



COURTILLE

Durant l'été, le plan d'eau de Courtille à Guéret devient LA base de loisirs où vous trouverez une multitude d'animations pour vos enfants ! Tous les après-midi retrouvez animations terrestres et aquatiques: mini karting, tri-cycles, structure gonflable, jeux d'escalade, tir à l'arc, mini-golf, mini trampolines, pédalos à bras, canoës, stand-up paddle, beach volley, accrolud...

06.07.75.51.84

Baignade est surveillé sur la plage du plan d'eau de Courtille, tous les jours de 14h à 19h.

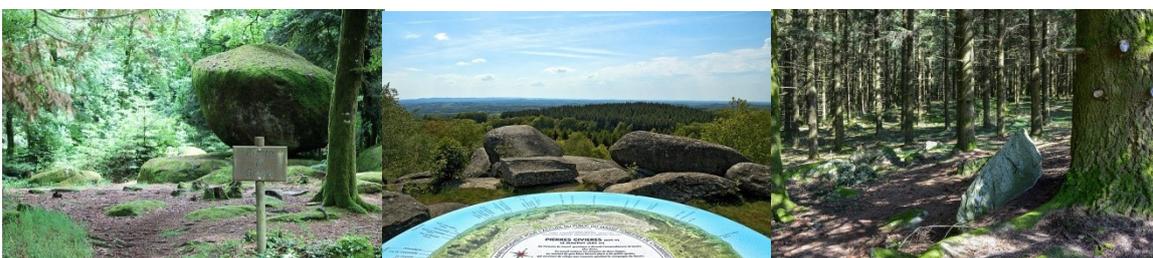


BALADE AU MAUPUY et DE CHABRIERES

Le Maupuy est un sommet du Massif Central situé sur la commune de Saint Léger le Guérétois. D'une hauteur granitique de 686M, c'est un bloc surélevé des failles dont le versant raide domine Guéret.

Entre les vallées de la Creuse et de la Gartempe, la Forêt de Chabrières couvre une chaîne de collines constituant les Monts de la Marche. Plongez vous au cœur de cette forêt et contemplez les paysages qui s'offrent à vous!

5 sites de découverte aménagés: L'arboretum, la mare, la fourmilière, le sentier découverte, les pierres et légendes



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CNS TENNIS DE TABLE



EN 2024

Projet de la CNS sur l'égalité

Grande collecte de matériel aux Nationaux Tennis de Table

(Raquettes, balles, housses, filets, etc. ...)

Puis redistribution à un foyer, association, centre social qui
seront définis et associés par le

Comité Départemental Ufolep recevant.



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT



la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CNS TENNIS DE TABLE



Pour participer, c'est simple :

Vous avez chez vous du matériel qui ne sert plus,
Faites-en profiter des personnes qui vont les utiliser !

Ces raquettes vont retrouver une nouvelle vie.

Retrouver nous sur les Nationaux de Tennis de Table.



Rencontres Nationales à Yzeure (Allier)

Les 30 et 31 mars 2024



Salle de la raquette Millepertuis



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CNS TENNIS DE TABLE



Les Nationaux B à Méricourt (Pas de Calais)

Les 27 et 28 avril 2024



Espace Jules Ladoumègue



Les Nationaux A à Guéret (Creuse)

Les 18 et 19 mai 2024



Complexe Léo Lagrange



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire.

Développement Durable

Depuis plus de 10 ans, l'UFOLEP s'est engagée dans le développement durable et la limitation des impacts environnementaux de ses manifestations.



Tri sélectif :

- avec un contener « verre »

Pour recyclage - présence sur le lieu de la manifestation (en plus de ceux existantes sur la commune)

En partenariat avec le SIERS

- Distribution à chaque équipage de sac poubelles, avec bennes pour réception

Utilisation de l'outil ADERE



.L'outil ADERE permet de s'interroger sur l'éco conception de son évènement à travers une liste de questions, ainsi il est plus facile de mesurer évaluer et gérer l'impact écologique de cette manifestation sur l'environnement.

Un questionnaire type sera ainsi rempli par les organisateurs afin de comprendre et trouver les solutions pour que l'ensemble de la manifestation respect au maximum l'environnement

La Rencontre Nationale UFOLEP de tennis de table est
organisée avec le soutien de :



www.dauphintt.com

AVEC LE SOUTIEN DE



Le plaisir

Le plaisir par le sport

*« Le jeu prime l'enjeu, il faut vouloir
gagner tout en sachant perdre »*

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
CREUSE

12 rue de Londres
23000 GUERET
05 44 30 07 96

<http://www.cd.ufolep.org/creuse/>
ufolep23@wanadoo.fr
secretariat.ufolep23@orange.fr